

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 514

Artikel: Marché de l'emploi : la dette suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marché? En l'absence d'une solution de rechange, le Vorort fera certainement valoir cette thèse avec succès, avec les conséquences déjà prévisibles que cela aura sur le taux de chômage (prédominance du capital). Mais si, contrairement aux vues du plus important groupe helvétique de pression économique, une politique structurelle devait être envisagée, alors elle devrait au moins comporter les volets suivants (la liste n'est pas exhaustive) au chapitre électronique, puisque c'est celui que nous avons choisi comme test:

– Un bilan d'abord s'imposerait, celui des premières mesures prises par la Confédération, les cantons et l'économie privée: programmes d'impulsion dans le domaine de la technologie de l'électronique, programmes de recherches théoriques et appliquées, accès aux banques de données;

– Pour préparer le terrain, deux études primordiales: une analyse détaillée des effets de l'introduction de l'électronique en particulier sous l'angle de l'emploi; elle devrait être menée en termes de filières de production (pour chaque type ou groupe de produits, il s'agirait d'examiner les différentes opérations techniques et économiques qui conduisent à leur production afin de déterminer dans la mesure du possible lesquelles sont menacées ou valorisées par la technologie électronique) (1). De même devrait être menée une étude des modalités de captage et de maîtrise de la nouvelle technologie, de son utilisation par les industries traditionnelles et de son application à de nouveaux développements. A la clef de ce travail, une certaine indépendance économique de la Suisse.

– Un groupe de trois préoccupations majeures trouveraient, dans cette perspective, leur place: 1. Comment faire bénéficier de l'électronique les petites et moyennes entreprises, autour desquelles s'articule le tissu industriel et ter-

tiaire de notre pays (des études menées en France révèlent qu'à l'avenir la majorité des emplois industriels créés seront le fait de petites et moyennes entreprises)?

2. Comment utiliser l'électronique pour favoriser une croissance qualitative (expansion contrôlée des secteurs tels que la protection de l'environnement, les économies d'énergies, les loisirs ou l'éducation)?

3. Comment canaliser les effets de l'avènement de l'électronique vers une diminution du temps de travail?

DEUX CAPS A DOUBLER

– Enfin, deux caps délicats à doubler seraient mis en lumière:

1. La révolution industrielle que recouvre l'affirmation de l'électronique doit s'accompagner de la mise en oeuvre d'une politique active de recyclage et de réintégration de la main d'oeuvre; c'est à ce seul prix qu'il sera possible d'assurer le plein-emploi; dans ce domaine comme dans d'autres – faut-il le noter – les mesures sont encore ponctuelles et peu coordonnées, les orientations générales pratiquement inexistantes.

ANNEXE

Marché de l'emploi: la dette suisse

Met-on l'accent sur un certain fléchissement, en Suisse, d'industries ayant eu jusque-là pignon sur rue? Aussitôt est invoquée la concurrence acharnée que font à notre pays certains Etats du tiers monde, situés notamment dans l'Est asiatique. Il n'est pas question de nier un mouvement général vers un transfert des lieux de production dans l'horlogerie ou le textile, pour ne citer que ces deux cas, particulièrement frappants. Mais qu'en est-il exactement

2. Jusqu'ici les grands bouleversements technologiques ont plutôt été liés à une centralisation des activités économiques, centralisation dont on découvre progressivement les tares. Dans ce domaine, les effets de l'électronique sont encore loin d'être connus.

FIN

(1) *Mutations technologiques et structurelles et développement régional: "le cas de la région horlogère suisse"*, D. Maillat, D. Held, L.M. Boulian. Communication présentée au congrès de l'Association internationale de sciences régionales, Fribourg 1978.

Pour compléter la réflexion sur ces sujets capitaux, consulter notamment les ouvrages qui ont inspiré ces lignes:

– "L'informatisation de la société", Simon Nora et Alain Minc, Paris, Documentation française 1978.

– "Microelectronics = a new dimension of technological change and automation", Günter Friedrichs, Bulletin d'information no. 2, Nationales Forschungsprogramm Regionalprobleme in der Schweiz.

– "Mikroprozessor – ein Baustein verändert die Wirtschaft", Robert Weiss, "Finanz und Wirtschaft", 28.6.1978.

du bilan global au chapitre du marché de l'emploi dans les relations de la Suisse avec le tiers monde? "Partenaires", le trimestriel d'Helvetas, la "Gazette de l'Association suisse d'assistance technique", faisait il y a peu le point, sous la plume de Richard Gerster, de ce problème très controversé. Ci-dessous, quelques thèses défendues dans ce stimulant et intéressant travail (1).

PEU DE CONCURRENTS

Thèse 1. S'il y a concurrence imaginable c'est avec un petit nombre seulement des pays du

SUITE ET FIN AU VERSO

Marché de l'emploi : la dette suisse

tiers monde, les "NIC", pays nouvellement industrialisés, soit le Brésil, le Mexique, la Corée du Nord, Taïwan, Singapour, Hong Kong, et en Europe, la Yougoslavie, l'Espagne, la Turquie, le Portugal et la Grèce. Les précisions de Richard Gerster à ce chapitre: "Les exportations des "NIC" vers les pays industriels riches ont passé de 1 milliard de dollars en 1963 à 33 milliards en 1977. Dans le même laps de temps les importations des "NIC" en provenance des pays industrialisés passaient de 5,5 milliards de dollars à 52 milliards. Malgré leurs efforts pour s'industrialiser les "NIC" n'ont pu amener leurs exportations au niveau de leurs importations. En comparaison avec la production totale des pays riches, les importations provenant de ces onze "NIC" ne représentent même pas un pourcent. C'est donc bien un phénomène marginal. Le même tableau est valable pour la Suisse. Nos importations en provenance des "NIC" ont atteint environ 1,6 milliards de francs en 1978. En contrepartie, grâce à nos exportations dépassant 4 milliards de francs, les "NIC" occupent dans notre balance commerciale une place tout à fait comparable à celle des pays de l'Opep par exemple, qui passent pour l'Eldorado dans les pays à la recherche de débouchés à leurs productions industrielles".

EXPORTATIONS ET CHÔMAGE

Thèse 2. La Suisse a combattu le chômage menaçant par une promotion de ses exportations. Aujourd'hui, examinée sous cet angle, sa position est très favorable par rapport au tiers monde lui-même: quelque 120.000 places de travail dépendent en Suisse directement des exportations vers le tiers monde et 100.000 autres indirectement. Si le textile helvétique

souffre bien sûr de la concurrence des importations en provenance du tiers monde, on admet par exemple que 90% de notre production de machines textiles est exportée (en 1976, parmi les vingt clients les plus importants amateurs de machines à tisser helvétiques, on trouvait sept des onze "NIC").

DE RICHES CLIENTS

Thèse 3. La course à l'exportation exige de

PLACES DE TRAVAIL EN SUISSE (1978) ET EXPORTATIONS VERS LE TIERS MONDE

| Branche | Chiffre d'affaires global (millions SFr.) | Employés dans la branche | Exportations dans les pays en développement (millions SFr.) | Places de travail déterminées par les exportations dans les pays en développement |
|--|---|--------------------------|---|---|
| Industrie horlogère | 3'430 | 52'669 | 1'450 | 22'300 |
| Industrie métallurgique et des machines | 26'600 | 316'670 | 4'860 | 57'900 |
| Industrie chimique | 10'700 | 61'502 | 1'925 | 11'100 |
| Restant, ainsi que secteurs primaire et secondaire | | | 1'360 | 17'000 |
| Place financière Suisse | | | 520 | 7'300 |
| Tourisme | | | 200 | 4'000 |
| Secteur des services restant | | | 445 | 7'400 |
| Total | | | | 127'000 |

Si on ajoute à ce total de 127.000 places de travail dépendantes des revenus directement liés aux exportations dans les pays en développement, quelque 110.000 autres liées indirectement, c'est donc un Suisse sur seize qui doit son emploi, d'une certaine manière, à la capacité helvétique d'exporter vers le tiers monde. Parle-t-on de la "ruine" du marché de l'emploi à travers les importations de la Suisse en provenance

riches clients. Ainsi les pays de l'Opep. Les pays en voie de développement, eux, ont recours au crédit – officiel ou privé – pour continuer à importer: la dette globale du tiers monde (dons non compris) se monte actuellement à quelque 300 milliards de dollars, dont la moitié supportée par les "NIC". Ce rapport de forces tout à fait inégal alimente, dans le tiers monde, les convictions des partisans d'un désengagement des pays en développement des pays industrialisés. Ce qui est certain, c'est

venance du tiers monde? Admettons que ces 4,2 milliards de francs (voir plus haut) en provenance de ces pays défavorisés ont peut-être fait perdre 47.000 places de travail. Il reste que la Suisse, dans ses échanges avec le tiers monde peut se prévaloir d'un bénéfice net de 80.000 places de travail (probablement davantage en réalité).

qu'à moins par exemple de renoncer purement et simplement au remboursement de cette dette, les pays du Nord exportateur vont à l'impasse et compromettent leur propre marché de l'emploi: plus de clients assez riches pour payer, de moins en moins d'exportations...

CA COMMENCE ICI

Thèse 4. Indépendamment de la réalisation d'un nouvel ordre économique international - pourrait-il déboucher sur une véritable stratégie d'équilibre social planétaire? -, toute stratégie offensive commence par des mesures de politique intérieure. Richard Gerster:

- "Au lieu de promouvoir l'exportation, les pays industriels doivent mener une "politique structurelle active" en faveur de l'établissement de nouvelles branches de l'industrie dans les régions intéressées. Et par exemple c'est ici que pourrait être classé le "programme d'impulsion" du Conseil fédéral. Ce soutien au changement de structures devrait également freiner la dépendance croissante vis-à-vis de l'étranger.

- "Il faudrait étudier une "déprivatisation" de l'exportation des capitaux vers les pays en développement en la soumettant par exemple à l'octroi d'une autorisation. Le tiers monde finance de plus en plus ses importations grâce à des crédits privés. L'endettement s'en aggrave de façon incontrôlée, sans que le public puisse dire quoi que ce soit sur cette épée de Damoclès qui menace nos propres places de travail".

(1) "Partenaires" no. 76 (adresse utile: c.p. 522, 1001 Lausanne). Le dossier en question est complété par un face à face Retornaz, directeur de la Fédération horlogère suisse, et Gelfi, secrétaire de la Ftmh.

L'ÉNERGIE C'EST NOTRE AFFAIRE

Schaffhouse par exemple

L'Union des centrales suisses d'électricité proclame: "seul le nucléaire est prêt à remplacer le pétrole à l'heure actuelle!". "Non!" répond la Fondation suisse pour l'énergie qui vient de publier un nouveau rapport fort intéressant (no. 8). Cette étude contient de nombreuses idées neuves, ce qui est considérable dans un domaine où courent déjà un certain nombre de poncifs. Notons par exemple cette proposition visant à créer des "installations collectives de chaleur" dans les quartiers d'habitation. On sait en effet que dans beaucoup de villes suisses, la couverture des pointes de consommation d'électricité pose un problème important aux Services Industriels. Grâce à ces "installations collectives" d'une puissance totale de 10 Mégawatts (par exemple 20 moteurs de 250 kw et 50 moteurs de 100 kw actionnés au gaz naturel ou au mazout), on pourrait d'une part chauffer le

volume correspondant, au moyen de pompes à chaleur, et d'autre part couvrir aux heures de pointe environ 3% de la consommation d'électricité de la ville de Schaffhouse (1). Les industries, par leurs petites centrales chaleur-force pourraient également fournir un apport non négligeable et rentabiliser en même temps leur installation en vendant le courant aux SI; ces derniers piloteraient cette production décentralisée par un réseau de contrôle de la qualité des phases.

Une petite ville d'Allemagne fédérale a déjà expérimenté ce système.

Et ce n'est qu'un des seize chapitres de cette étude originale!

Pour le moment, la brochure (soixante pages), condensé du rapport de la FSE (trois cents pages) n'est disponible qu'en allemand (fr. 15.— pour les non-membres) auprès du secrétariat de la FSE: Auf der Mauer 6, 8001 Zurich (01 69 13 23), ou à la librairie 2000 (case postale 36, 8910 Affoltern a. A.).

(1) La Ville de Schaffhouse comptait environ 35.000 habitants en 1975 et 14.000 logements.

FEMMES

La tristesse de Mme Edmond

La dernière nouvelle de notre ami Gilbert Baechtold (DP 511), "Mme Edmond a la tristesse de..." nous a valu comme de juste un certain nombre d'interpellations. Voici par exemple les petites notes transmises, en guise de réponse, par une lectrice (Réd.).

Madame Edmond, divorcée: où est la tristesse? Depuis la mort de son mari, il y a quelques mois, elle n'a plus de revenus. Bien sûr, la pension alimentaire a tarì après le décès. Alors elle timbre à l'office

du chômage. Et elle lit tous les jours les journaux, coche les offres d'emplois et y répond péniblement. Curriculum vitae: née en 1930, de 1948 à 1952 dactylo, à partir de cette date ménagère, l'éducation de trois enfants, la prise en charge du père âgé. Les employeurs ne répondent même pas.

Et Dodo, "le monsieur qui s'occupe d'elle"? Avant de le connaître, lorsque son ménage commençait à mal aller, elle a cherché du travail. On lui a reproché son âge, l'absence de formation professionnelle, des difficultés psychiques à s'intégrer à une équipe, son enfant souvent malade. Alors un Dodo ou un autre. C'est beau l'amour.